

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20231204-2023-177-DE
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 28 Novembre 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26

Présents : 15

Votants : 16

Délibération n° 2023-177

Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 AULON

Monsieur le Président présente Les opérations susceptibles de bénéficier de la D.E.T.R pour l'année 2024 pour la commune d'AULON :

- Réfection et amélioration de la voirie (DP-231017-2988CI) Programme voirie DETR 2024, pour un montant prévisionnel 35 666,13 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 40%, soit 14 266,45 €.



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune d'AULON ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 12 DEC. 2023

